

## **La politique de redynamisation du commerce à Bettié sous le règne de Benié Kouamé**

**Blesson Florent SOHI**

Enseignant-chercheur, département d'Histoire

Université Félix Houphouët-Boigny

[Sohiblessonflorent@yahoo.com](mailto:Sohiblessonflorent@yahoo.com)

**N'guessan Jean Marc Prudence ANO**

Doctorant, Université Félix Houphouët-Boigny

[Anojeanmarc12@gmail.com](mailto:Anojeanmarc12@gmail.com)

### **Résumé**

*La politique de redynamisation du commerce est une stratégie de redynamisation pour accroître les performances commerciales du royaume. Quant au royaume Bettié, il est situé au sud-est de la Côte d'Ivoire. Après l'installation des Bettié en 1745 dans l'Indénié, ces derniers étaient ruinés financièrement à cause des nombreuses guerres qu'ils ont menées qui sont entre autres la guerre de 1801 avec les Ndényan et le conflit avec les Akyé au XIXe siècle. Et aussi de l'Assassitouo que les Bettié versaient à l'Ashantihéné de Kumasi. Ainsi, Benié Kouamé dans l'objectif de relever l'économie et de redorer le blason du royaume Bettié met en place une politique de réorganisation de l'activité commerciale à Bettié. Cette politique de redynamisation se matérialise par la diplomatie commerciale en l'occurrence des traités signés avec les Européens, la construction des voies, l'introduction des cultures riches, la construction des lieux de marchés.*

**Mots clés :** Politique de redynamisation, Commerce, Bettié, Benié Kouamé

. .....

## **The policy of revitalising trade in Bettié under the reign of Benié Kouamé**

### **Abstract**

*The trade expansion policy is a revitalization strategy to boost the kingdom's trade performance. Bettié kingdom is located in the southeast of Cote d'ivoire. After Bettié people settled in Indenié in 1745, they were financially ruined by many wars they waged, including the 1801 war with the the Ndenyan and the conflict with the Akyé in the 19th century. And also because of the Assassituo that Bettié people paid to the Assantihene of Kumasi. With the aim of revitalizing the economy and restoring the reputation of the Kingdom of Bettié, Benié Kouame implemented a policy of reorganizing commercial activity in Bettié. This policy of revitalization took the form of commercial diplomacy, in the form of treaties signed with the Europeans, and the construction of Marketplaces.*

**Keywords:** *Revitalization policy, Trade, Bettié, Benié Kouamé*

## Introduction

L'accession au trône de Bettié au XIXe siècle de Benié Kouamé a lieu dans une conjoncture économique difficile. Le royaume de Bettié souffrait particulièrement des effets de l'insécurité des caravanes de marchands et du mauvais état des voies de commerce. Bettié était également en proie à la pression liée à son statut de vassal des grands royaumes de l'Indénié et de l'Ashanti auxquels il était contraint de verser *l'asasituo*<sup>1</sup>. Ces difficultés auxquelles s'ajoutent les faibles rendements en matière de production de produits de rente, aggravent davantage la détresse économique du royaume. Aussi au tournant de la seconde moitié du XIXe siècle, Benié Kouamé décide-t-il de changer de politique et de fait de son royaume un pôle politique et économique attractif.

Par quels moyens Benié Kouamé parvient-il à mettre en œuvre ce projet ? Mieux, comment réussit-il à se défaire de l'emprise des grands royaumes pour devenir un pôle politique et commercial important à la veille de la période coloniale. Bien évidemment cette problématique nous oblige à analyser les stratégies utilisées par le souverain, l'implication des acteurs commerciaux locaux, les produits et les circuits commerciaux.

En effet, diverses hypothèses de recherche sous-tendent ce questionnement. La principale repose sur la stratégie politique non violente du souverain qui lui permet non seulement de redresser économiquement son royaume mais aussi de le positionner comme pôle politique et commercial dominant. Dans ce cadre, nous examinerons de façon

---

<sup>1</sup> Tribu foncier payé annuellement par les Etats vassaux de l'Indénié.

. .....

spécifique les rapports avec les royaumes voisins ainsi que la politique du souverain vis-à-vis de la présence européenne.

La réalisation de cette étude a nécessité l'utilisation de plusieurs sources, à savoir les sources imprimées, orales et d'archives. Les documents d'archives proviennent de deux fonds : les Archives Nationales de Côte d'Ivoire et les Archives de la section d'outre-mer d'Aix-en-Provence. Divers rapports, correspondances ont été consultés. Outre ces documents, des enquêtes de terrain ont été réalisées dans le Bettié. A l'issue de la collection des informations, l'approche méthodologique consiste à confronter les différentes sources. Cette confrontation a permis de déceler les insuffisances des sources imprimées. Ainsi pour décentrer le regard occidental, nous avons également pris en compte la vision des peuples locaux à travers le recueil de témoignages oraux. L'étude à cheval entre 1860 et 1905 exigeait amplement cette approche.

Trois principaux axes vont servir de trame à l'étude. La première porte sur l'action diplomatique du souverain. Il met en évidence les efforts pour le contrôle de la navigation fluvial et le poids de la diplomatie commerciale. Le second axe s'intéresse à la politique agricole et d'équipement de Benié Kouamé. Il met l'accent sur l'exploitation des cultures dites riches, l'ouverture des voies de communication et la création de lieux d'échanges marchands ou de marché. Enfin, la troisième et dernière partie porte sur les retombées de l'action du souverain.

## **1. L'action diplomatique de Benié Kouamé**

Dans le but de relever le royaume Bettié de sa ruine financière et de son prestige, le roi Benié Kouamé met en

place des stratégies et des mécanismes pour accroître les performances commerciales du royaume. Parmi ces stratégies et mécanismes nous avons les efforts pour le contrôle de la navigation fluviale et le poids de la diplomatie commerciale.

### **1.1. Des luttes pour le contrôle de la navigation sur le réseau fluvial entre 1879 et 1892**

Pour s'assurer du contrôle de la navigation sur les fleuves Comoé et Bia, traversant son territoire, le roi Benié livre des batailles contre les rois Burbé d'Abradinou, Aka Siman Adu du Sanwi.

Dans le cadre d'une politique expansionniste dans le domaine économique, le roi Benié Kouamé se heurte au roi Burbé des Abradés. Comme souligné, l'enjeu de ce conflit entre les deux Etats n'était autre que le contrôle de la circulation sur le fleuve Comoé. Notons que le roi Benié Kouamé contrôlait une partie du cours moyens de la Comoé. L'autre partie, c'est-à-dire le secteur nord, était sous l'influence de l'Abradinou, petite chefferie rivale de celle de Bettié située « sur une berge élevée de six mètres au-dessus du niveau actuel de la Comoé ». (Binger, 1892 p.280)

En 1879, le roi Burbé, grand commerçant, décida d'étendre son influence sur la Comoé au-delà de ses frontières en forçant « les passes de Bettié » au niveau de Kodjinan, capital royale » (Idem, p.286.). Campés dans les roches et les îlots parsemés dans le lit de la Comoé en amont et en aval, les combattants du roi Benié Kouamé, armés de fusils à pierre et d'origine européenne (photo 01)<sup>2</sup>,

---

<sup>2</sup> D'après les traditionnistes de Zaranou et le gestionnaire du musée Louis Gustave Binger, ces fusils sont d'origine danoise. Ils ont été utilisés

. .....

infligeaient une défaite sanglante aux guerriers de Burbé. Plusieurs de ses guerriers sont tués et sa « flottille faite prisonnière » (Binger, Op. Cit., p.286.).

**Photo 1** : Fusils d'origine danoise



*Source* : Cliché réalisé par Jean Marc Ano au Musée Louis-Gustave Binger de Zaranou, le 18 Novembre 2021

---

par les guerriers de Benié Kouamé dans sa bataille contre les Abradinou en 1879. En l'état actuel de nos recherches, nous n'avons pas pu avoir des informations suffisantes pour confirmer ou infirmer les propos des informateurs. Les numéros sur ces fusils sont difficilement visibles, ne permettant pas ainsi de mieux retracer leur provenance. En scrutant de près leurs formes, ils pouvaient être de fabrication locale, comme les fusils à pierre signalés par Louis Gustave dans son récit de voyage.

A la suite de la défaite, Burbé a reconnu la suzeraineté de Benié Kouamé, en devenant son plus fidèle allié et son ami. Cette reconnaissance permettait à Benié Kouamé de contrôler la circulation des marchandises sur la Comoé au niveau d'Abradinou. Des postes de péage, contrôlés par les marchands de Benié Kouamé, sont érigées dans ce secteur<sup>3</sup>.

En 1891, un autre conflit opposa le roi Benié Kouamé au roi Akassimadou (ou encore Aka Siman Adu) du Sanwi sur la question de la libre circulation sur le fleuve Bia. En effet, ce dernier commandait jusqu'à la rive de la bia à Bianouan, qui constituait la limite naturelle entre Bettié et le Sanwi. Les produits provenant de Bondoukou, Bettié, Alépé passaient par Krindjabo pour rejoindre le littoral grâce au fleuve Bia. De même, c'est par le biais de ce fleuve que les produits du littoral (Bassam, Assinie) et du Ghana traversaient le Sanwi pour atteindre l'arrière-pays via Bettié.

Pour faire passer ses produits, destinés aux marchés de Bettié, du nord de Gold Coast (Ghana), via Krindjabo, les marchands avaient l'obligation de payer la traversée des marchandises aux piroguiers du roi Akassimadou établis sur les rives de la Bia du royaume Sanwi<sup>4</sup>. La Bia lui permettait ainsi d'engranger de l'argent à travers l'imposition de ces impôts et taxes. Par ailleurs, dans le but de mener une politique expansionniste commerciale, le roi Akassimadou décida de pousser la limite de son royaume à la rivière

---

<sup>3</sup> Entretien avec Eponon Anoh Paul, Zaranou, le 20 Novembre 2021.

<sup>4</sup> ANCI : 2EE12 (10), *Cercle d'Assinie, dossier relatif au palabre des gens du Sanwin et de Bettié, du bassin Songon et celui de la cour supérieure de la Bia, 1891-1908.*

Sungan<sup>5</sup>. Cette expansion n'était pas du goût de Benié Kouamé.

De même, le roi Benié Kouamé ne cessait de se plaindre auprès du roi Akassimadou que ses marchandises ont à plusieurs reprises, été pillées par ses hommes postés en aval de Bettié au niveau d'Alépé, de Kottokrou, de Yakassé (Binger, Op. cit., p.287). Ses actes sont susceptibles d'entraver le bon déroulement des activités commerciales de Benié Kouamé dans la zone. Pour assurer la sécurité et la libre circulation sur la Bia dans la région du Sanwi, un conflit naît entre Benié Kouamé et le roi Akassimadou. Ce différend a été réglé par l'administration coloniale française en 1892. La rivière Sungan est devenue la frontière naturelle entre Bettié et le royaume Agni- Sanwi (Idem, p.287). Notons que cette politique pour le contrôle du réseau fluviale a permis au roi de contrôler tous les réseaux fluviaux. Toujours dans la quête du développement de l'activité commerciale, Benié Kouamé décide de chercher des partenaires pour la redynamisation de l'activité commerciale. D'où la signature des accords de traités de commerce.

## **1.2. Les Signatures d'accords Commerciaux avec les nations européennes et les chefs africains**

Pour faire de Bettié un centre commercial, Benié Kouamé ne se limite pas seulement au contrôle de la navigation sur le réseau fluvial. Il décide de multiplier ses partenaires en

---

<sup>5</sup> ANCI : 2EE12 (10), *Cercle d'Assinie, dossier relatif au palabre des gens du Sanwin et de Bettié, du bassin Songan et celui de la cour Supérieur de la Bia, 1891-1908.*



signant des accords de commerce avec les marchands européens et africains.

La première nation européenne à signer des accords de commerce avec le peuple Bettié est l'Angleterre. Pour asseoir son influence dans la région de Bettié et empêcher l'occupation française de cette zone, le gouverneur de la colonie anglaise du Gold Coast signe des accords de commerce avec le roi Benié Kouamé avant 1860. (Chaput, 1949, p.107). Pour charmer celui-ci et espérer la signature d'un traité de protectorat, le gouverneur anglais autorise la construction d'un palais royal calqué sur le modèle architectural Britannique à Kodjinan (photo 02). Il est meublé aux frais des Anglais.

### Photo 2 : Une habitation à l'européenne à Bettié



Source : (Binger, 1892, 267).

. .....

Cette maison à un étage, selon Binger :

Comporte des escaliers et des vérandas très bien conditionnés. Le rez-de-chaussée sert de magasin : c'est là que Benié Kouamé met ses marchandises, car ce chef est un des plus importants traitants de la région. Une des chambres sert d'atelier de menuiserie, et l'autre de logement au menuisier charpentier qui construit les escalier, balustrades, portes et volets, et veille à leur entretien (Binger, op. cit., p.282.)

Il faut signaler que le roi Benié Kouamé n'a pas résidé dans cette maison. Elle servait de résidence pour les dignitaires africains et les Européens de passage à Bettié.

Cette présence anglaise dans le Bettié n'est pas du goût des Français qui ambitionnent de s'y établir, car selon eux c'est « la porte du commerce de toute l'immense région de Kong encore inexplorée » (Chaput, 1949, p.108). Une contre-offensive est menée par la France afin de contrecarrer la présence anglaise dans ce pays. En 1862, Arthur Verdier, commerçant et résidant français à Bassam et à Assinie, négocie les premiers accords de commerce français avec le roi Benié Kouamé.

En 1887, à la suite de la conférence de Berlin (1884-1885) instituant les modalités du partage de l'Afrique, un nouvel accord de commerce et de protectorat est négocié par Treich-Laplène, représentant de la France, avec le roi Benié Kouamé. Dans l'optique de faire de Bettié une plaque tournante du commerce et d'assurer la libre circulation sur la Comoé, le roi de Bettié signe cet accord le 13 Mai 1887 (Grah Mel,1991, p.97). La mise sous protectorat français du royaume a été matérialisée par une borne support du pavillon français (photo 3).

Ce traité permet à Benié Kouamé de disposer d'énormes pistes de commerce, des produits français, d'un partenaire qui interviendra en sa faveur en cas de conflits avec ses voisins et qui facilitera la libre circulation des marchands sur la Comoé (ou en langue locale) entre Bettié et Bassam. Quant à la France, ce traité lui a permis de pouvoir contrôler le commerce dans l'Hinterland de la colonie à partir de Bettié et d'empêcher l'influence anglaise dans la zone.

**Photo 3** : Borne marquant l'appartenance du royaume Bettié à la France (13 mai 1887)



**Source** : Cliché réalisé par Jean Marc Ano, Bettié le 17 Novembre 2021

. .....

En guise de remerciement, Treich-Laplène et Binger rendent visite à Benié Kouamé à Bettié. Ils sont bien accueillis sur la berge de Bettié le 14 Mars 1889 par le roi au son des tam-tams et des olifants. (Binger, 1892, p.281)

Cet accueil chaleureux est l'un des aspects les plus fondamentaux de la diplomatie commerciale de Benié Kouamé à l'égard de ses partenaires. Il lui permet d'avoir des échanges commerciaux fructueux avec ceux-ci. Pour montrer sa bonne foi et sa disponibilité à traiter avec les Français, le roi Benié Kouamé offre des présents, composés de vivres, bananes, de viande, d'une bague en or surmontée de deux petits canons, à Binger et à Treich-Laplène (Binger, 1892, p.285).

La signature du traité de protectorat a été une aubaine pour Benié Kouamé de se libérer du joug de l'Ashanti. Depuis leur migration au confluent de la Comoé en terre ivoirienne, les Bettié, sous domination, versaient annuellement l'asasituo en poudre d'or au roi ashanti.

A la suite de la signature du traité de protectorat un résident français, en la personne du Commandant Poulle, a été établi à Bettié, Breveté d'Etat-major, le commandant Poulle a été l'un des plus précieux auxiliaires du gouverneur Binger. Il était chargé de l'installation de plusieurs postes importants, tels que ceux de Bettié, Attakrou, Bondoukou et Kong, destinés à assurer la sécurité des voies de communication et à développer le commerce (Moskovitz, 1893, p.2). Une fois installé à Bettié, Poulle a réglé plusieurs questions en suspens. Il a fait des palabres pour permettre au roi Benié Kouamé de pouvoir régner en maître absolu. Ce commandant a rétabli les communications entre Abranide (Abradinou) et Bettié. Il a amendé le chef d'Abradinou de

300 onces d'or en faveur du roi Benié Kouamé. Le roi Benié s'en réjouissait vraiment de ces actions car il se sentait protégé. Ainsi il imposait des impôts de 20 francs par mois et 10 francs pour leurs boys aux traitants Apolloniens<sup>6</sup>. La recette est partagée entre le roi et le gouverneur colonial et le chef Benié pour marquer la sincérité de cette alliance. Malheureusement cet administrateur a été assassiné le 12 Octobre 1895 par le roi de l'Indenié, Kouassi Dihié, qui le soupçonnait de mettre en mal ses activités commerciales dans la zone.<sup>7</sup>

En vue de diversifier ses partenaires commerciaux, le roi Benié Kouamé tisse des relations commerciales avec des souverains du littoral et de l'arrière-pays. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le roi signe des accords de commerce avec le roi Ndenian permettant ainsi aux marchands des deux royaumes de commercer dans leurs territoires respectifs<sup>8</sup>.

Cet accord permet à une branche du lignage royale des Bettié, Apesemondi, de créer le village de Zamaka dans le Ndenian.

Le roi Benié Kouamé avait de très bonne relation avec Samori Touré. Le roi Benié se rendait à Bouna, Katiola et Dabakala pour l'achat des esclaves entre les mains de Samori Touré. Il achetait ses esclaves avec de la Cola, du Sel, des cauris et des produits européens. Ces esclaves étaient des

---

<sup>6</sup> ANCI : 2EE12 (10), *Cercle d'Assinie, dossier relatif au palabre des gens du Sanwin et de Bettié, du bassin Songan et celui de la cour Supérieur de la Bia, 1891-1908.*

<sup>7</sup> A. N.S.O.M, Côte d'Ivoire IV, dossier 4b, *Expansion territoriale et politique indigène 1894-1901 : Indenié et Assikasso : assassinat de l'Administrateur Poulle, 12 Octobre 1895.*

<sup>8</sup> Entretien avec Adom Edoukou, Zaranou, le 19 Novembre 2021.

. .....

personnes capturées pendant la guerre : Il les faisait prendre comme des poules et des moutons et on les parquait ; celui qui voulait acheter quelqu'un allait sur la place regarder et il choisissait dans le lot les personnes qui lui convenaient

Notons que la parfaite collaboration entre le roi Adjimani du Gyaman et le roi Benié Kouamé a permis la création d'une voie commerciale entre Bondoukou et Bettié. De Bondoukou, les marchands passaient par Dadiesso, Matemangwa, Deimba, Assikasso, Manzanuan, Niablé (Abengourou ou Ndenyé), Zaranou pour atteindre Bettié. Benié Kouamé a également tissé des relations commerciales avec les Attié, les rois du Sanwi, de Bassam et d'Assinie vers la fin du XIXe siècle.

Il faut retenir que l'action diplomatique du roi Benié Kouamé lui a permis d'assurer l'évacuation de ses produits par le biais de son contrôle du réseau fluviale et surtout de bénéficier d'une sécurité pour le transport des produits. A l'instar de l'action diplomatique, le roi Benié Kouamé va mettre en place une stratégie de réorganisation de la politique agricole.

## **2. Le développement des cultures riches, des voies de communication et des marchés**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique commerciale, le roi Benié Kouamé introduit dans la gamme des produits agricoles des cultures telles que le caoutchouc, le riz, le café et le Cacao dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il entreprend l'ouverture de pistes commerciale entre son territoire et ses voisins immédiats. Il construit des Hangars, servant de lieux de stockages des marchandises, de

marchés et gîtes pour les marchands qui transitent ou viennent commercer dans son pays.

## **2.1. Introduction des cultures riches dans la gamme des produits agricoles**

La gamme des produits alimentaire de Bettié était composée d'aliments de base tels que l'igname, la banane plantain, le manioc, le riz. La gamme alimentaire connaît un nouveau visage sous le roi Benié Kouamé. C'est à la demande de l'administration coloniale française, le roi Benié Kouamé procède à une expérimentation de la culture du latex, du riz, du café et cacao dans les dernières décennies du XIX siècle. Elles sont dites produits riches car elles étaient plus rentables, du point de vue commercial, au même titre que l'or, sel, etc.

Cette expérimentation et la pratique des cultures riches au sein du royaume de Bettié relève des causes endogènes et exogènes. En ce qui concerne les causes exogènes, il faut noter qu'elles sont marquées par l'utilisation du caoutchouc par l'industrie européenne et aussi par sa découverte en Amérique. En effet, la découverte du caoutchouc en Amérique à la fin du XV siècle par les Européens a fait du caoutchouc un objet d'une attention particulière et d'un grand intérêt scientifique et économique. Avec le progrès technique, le Caoutchouc est valorisé et devint une matière première très demandée par l'Industrie. Ainsi les français encouragent son exploitation dans leurs différentes colonies.

Sur le plan régional, le développement de la traite du caoutchouc a été alimenté par la fin de la traite négrière et les tentatives de réorganisation économique sous régionale. Les mutations socio-politiques dans l'Ashanti, les nouvelles

. .....

conditions du commerce avec la Gold Coast et les guerres Samoriennes ont contribué à l'essor de la traite du latex.

Aussi nous pouvons citer les raisons locales. La première raison relève du simple fait que le roi Benié Kouamé dans le but de développer son royaume à travers la création des routes et des marchés et dans sa quête d'amasser des ressources financières, décide de pratiquer la culture du latex avec le concours de l'administration française. Pour ce faire, en 1901, des essais de la culture du caoutchouc ont été faits à Bettié. Quelques pieds du latex, café et du cacao ont été plantés<sup>9</sup>.

Les résultats semblent avoir été bons pour cette première expérimentation. Chaque pied de ces cultures planté s'est développé normalement. Cela a encouragé le roi Benié Kouamé à pratiquer ces cultures riches. Les cultures riches ont été plantées à Bettié par le biais des esclaves que le roi Benié avait fait venir de Bouna, Kong, Dabakala d'une part, et d'autre part par des habitants de Bettié<sup>10</sup>. Ceux-ci étaient rémunérés.

La deuxième raison ayant poussé le roi Benié Kouamé à s'adonner à la pratique des cultures riches est sa forte demande par les marchands de Grand Bassam, d'Assinie, de Gold Coast et européens<sup>11</sup>. Pour atteindre son objectif, le roi Benié Kouamé réalise de grandes plantations de riz, de café et de Cacao dans le royaume de Bettié. De même, il sollicite l'expertise des Poyofouè Nzima de la Gold Coast pour

---

<sup>9</sup> ANCI : 1EE62 (1-1), Cercle de l'Indenié poste de Bettié : rapport mensuel, Juin 1901.

<sup>10</sup> Entretien avec Adom Edoukou, Zaranou, le 19 Novembre 2021.

<sup>11</sup> ANNCI : 1EE62 (1-1), Cercle de l'Indenié poste de Bettié : rapport mensuel, Juin 1901.



expliquer les nouvelles techniques d'exploitation du latex<sup>12</sup>. Pour faire de son royaume un entrepôt de Caoutchouc, Benié décide de contrôler l'exploitation de ce nouveau produit sur son territoire<sup>13</sup>

Pour la culture du riz, le roi Benié Kouamé a encouragé les chefs de son royaume à semer le riz de montagne après leur avoir démontré les bénéfices qu'ils en tireraient<sup>14</sup>. Le choix du riz de montagne s'explique par le fait que sa culture est moins pénible. Elle demande moins d'effort et est plus productive que celle de l'Igname.

## 2.2. La création et l'entretien des voies de communication

La place de la route dans la vie économique d'un territoire est fondamentale. Car elle facilite l'exploitation et la distribution ou la redistribution des richesses du territoire. Ainsi, Benié soutient la construction d'un système de routes destinées à servir de prolongement aux fleuves à partir des points où ils ne sont plus navigables.

Les Anglais ont été les premiers à initier la construction de routes entre l'hinterland de la colonie de Côte d'Ivoire et celle de Cape Coast. Les marchandises quittaient Bondoukou-Bettie-Kumasi pour atteindre le marché de Cape Coast, dans le Gold Coast. Cette voie était praticable et sécurisée. Plusieurs Nzima venaient de Gold Coast avec les produits anglais pour les commercialiser dans la colonie de Côte d'Ivoire.

---

<sup>12</sup> J.O.C.I : *rapport politique de l'administration du cercle de l'Indenié au gouverneur, Côte d'Ivoire*, n 1, premier trimestre 1898.

<sup>13</sup> A.N.S.O.M : *lettre du gouverneur au ministre des Colonies, Côte d'Ivoire XIII, dossier 5,5 Juillet 1898.*

<sup>14</sup> ANCI, 1EE62 (1-1), *Cercle de l'Indenié poste de Bettie rapport mensuel, Juin 1901.*

. .....

La France envisage non seulement de détourner les trafics commerciaux avec Kumassi (Gold Coast) et de Cape des palmes vers les factoreries d'Assinie et de Bassam, mais aussi une meilleure infiltration des marchandises européennes dans la grande forêt vers l'intérieur par la création d'un vaste réseau routier entre le Nord et le littoral (Moskovitz, 1893, pp.2-3). Le roi Benié Kouamé décide de veiller à la réalisation de ce projet car cette vision des européens cadre avec sa politique celle de repositionner Bettié au plan financier et de dominer toute la région. Ainsi Benié accompagne la politique de la création d'un poste de résident français à Bettié en 1887 en donnant une parcelle de terre à la métropole. Ce poste a pour but de réprimer les importations frauduleuses de marchandises anglaises et de s'opposer à l'exploitation des produits locaux vers d'autres points autres que les maisons de commerce françaises d'Assinie et de Bassam. La construction du poste de résident français à Bettié devient une réalité en aout 1893 (Yayat, 1970, p.136).

Plusieurs pistes de commerce sont créées entre Bettié et le nord, mais aussi entre Bettié et le sud, comme l'avait souhaité le roi Benié Kouamé. Ainsi, les pistes de pénétrations font place à un réseau de routes qui se ramifient et impose un entretien régulier<sup>15</sup>.

Le roi Benié Kouamé contraint les populations à nettoyer le lit des rivières, débarrasser les troncs d'arbres pour faciliter la navigation et l'évacuation des billes. Sous la supervision du roi Benié Kouamé les travaux de

---

<sup>15</sup> ANCI : 1EE64 (2-1), *Cercle de l'Indenié circonscription de Zaranou, rapport mensuel*, Janvier- Décembre 1904.

débroussement et d'entretien des voies commerciales ont commencé dans le mois d'Octobre 1904. Il consiste à faire la cure des pistes avec des seaux d'eaux, l'abatage des troncs d'arbres tombés sur les routes lors de la saison pluvieuse, notamment sur les axes routiers de Daboissué-Malamalassou ; de Bettié- Daboissué et de Bettié- Zaranou<sup>16</sup>. Ces routes ont été urgemment entretenues, car les producteurs et traitants du Caoutchouc ont tendance à les abandonner en raison du non-entretien de ces voies et l'insécurité qui y régnait.

Les routes étaient entretenues par la population Bettié. Une amende de bœuf était infligée à celle qui refusait de travailler. Certains habitants de la région trouvaient cette amende, instituée par le commandant Poulle avec l'accord de Benié Kouamé, exagérée<sup>17</sup> à tel enseigne que certains traitants Apolloniens ont déserté Bettié pour Daboissué.

Il faut souligner qu'au regard des difficultés de la circulation dans la forêt, les marchands empruntaient plus les voies d'eau considérées comme plus rapides, comme le montre le tableau ci-dessous.

### **2.3. La construction des Hangars (lieux de marchés)**

La notion de marchés dans la civilisation précoloniale africaine est assez relative. Le marché ne s'identifiait pas systématiquement à un espace comme nous le constatons de nos jours dans nos sociétés. Le marché peut s'apparenter à l'arrière-cour d'une maison, le bord d'un fleuve, sous un arbre et un hangar. A Bettié, le marché était situé au bord du

---

<sup>16</sup> ANCI : 1EE64(2-1), *Cercle de l'Indenié circonscription de Zaranou, rapport mensuel*, Janvier-Décembre 1904.

<sup>17</sup> *La petite presse, Journal quotidien* du 04 Avril 1894.

.....  
fleuve Comoé<sup>18</sup>. A Bettié on y trouvait un marché permanent, il n'y avait pas de jour de marché comme dans nos sociétés modernes.

Le roi Benié Kouamé, Dans le processus du développement de l'activité commerciale à Bettié a construit des lieux de marchés et a mis en sa disposition des Watafoué (courtiers). Il construisit des hangars à Diambarakrou symbole de marché. Ce marché était le centre du commerce de la région de M'basso. Plusieurs marchés sont construits à Aponkrou, situé sur l'axe Malamalassou (Binger, 1892, p.291). A Bettié (pouvoir central), le roi Benié a fait construire d'autres hangars. Ces hangars permettaient aux marchands et caravanes qui arrivaient dans la nuit à Bettié de stocker leurs marchandises et de se reposer<sup>19</sup>. Ces hangars représentaient des entrepôts, les marchandises étaient en sécurité là-bas. Cette méthode poussait bon nombre de marchands et caravaniers à s'arrêter à Bettié pour passer la nuit avant de continuer pour Bassam ou Assinie ou encore Alépé. Ces hangars étaient de grandes tailles et bien conçus. Lors de la saison des pluies, les marchandises étaient protégées.

Fort de ce qui précède, notons que cette politique de redynamisation de l'activité commercial aura un impact sur le commerce à Bettié.

---

<sup>18</sup> Entretien avec Begnimien Djatey, Amoittakro, le 16 Novembre 2021.

<sup>19</sup> *Ibidem*

### **3. Les Conséquences de l'essor du commerce à Bettié**

La politique de redynamisation du roi Benié Kouamé pour accroître les performances commerciales du royaume Bettié a eu des impacts socioéconomiques

#### **3.1. De nouveaux acteurs du commerce dans le Bettié**

A l'issue de la bonne politique commerciale du roi Benié Kouamé, nous assisterons à l'affluence de nouveaux acteurs de commerce dans le royaume de Bettié.

##### ***3.1.1 Les acteurs commerciaux africains***

Parmi les acteurs commerciaux africains, nous avons les Abron, les Dyula ; les Baoulés, les Morofouè, les Akyé, les Agni-Sanwi et les Nzima de Bassam et de Gold Coast. Les Abron furent les acteurs majeurs de l'activité commerciale. Certains quittaient le royaume Gyaman pour l'achat de sel à Bettié. Ils étaient beaucoup spécialisés dans le commerce du sel et de pagnes de coton. Les Morofouè venaient du Moréno ou du Moronou pour des échanges commerciaux avec les Bettié. Les Baoulé de Tiassalé venaient également à Bettié avec le pagne kita qu'ils produisaient eux-mêmes.

Soulignons que les Akyé d'Alépé étaient les clients les plus fidèles des Bettié. Alépé étant le centre relais des Bettié. Ils avaient un chef chargé des affaires commerciales avec le grand courtier Séka Séka de Moapé. On y trouvait aussi à Bettié les Abradé, les peuples de la Gold Coast tels que les Ashanti, les Nzima et les Apolloniens. Ils jouaient également le rôle de *Pôyôfouè*. Leur présence en Côte d'Ivoire était essentiellement guidée par des motivations économiques. Les Fanti étaient les seconds fournisseurs d'armes et de munitions aux populations de Bettié.

. .....

### **3.1.2 Les commerçants Européens**

Deux nations européennes arrivèrent à Bettié grâce à la bonne politique commerciale du roi Benié Kouamé. Installés en Gold Coast précisément à Kumasi et Cape Coast, les Bettié ont des échanges commerciaux avec les Anglais sur le marché de Kumasi et Cape Coast. Plusieurs caravanes du roi Benié Kouamé prenaient la direction de Kumasi et de Cape Coast avec leur latex. Les anglais venaient aussi à Bettié pour des échanges par le biais de la maison de commerce de Swanzy. Pour preuve, la maison royale du roi et les objets qui s'y trouvent ont été offert par les Anglais.

A l'instar des Anglais, nous avons aussi les français. Les Français étaient des partenaires commerciaux privilégiés des Bettié. Les produits du pays Bettié étaient acheminés sur la côte dans les maisons de commerce appartenant à Arthur Verdier. Le traité du 13 mai 1887 a accentué les échanges commerciaux entre les Bettié et les Français.

### **3.2. Les nouveaux produits**

Il est question de présenter les nouveaux types de marchandises qui ont animé l'activité commerciale du royaume Bettié. Tels que les produits locaux (sel, caoutchouc naturel) et les produits européens.

Selon Begninmin Djatey<sup>20</sup>, le sel était le produit le plus recherché par les Bettié : Le sel était le produit le plus recherché car on en avait besoin pour la cuisson de nos aliments, pour la conservation des produits tels que le

---

<sup>20</sup> Entretien avec Djatey Begnimien, Amoittakro, 16 Novembre 2021.

poisson. On partait prendre le sel à Bassam<sup>21</sup>. Célestine Namoi (2008, pp.120-122.) indique :

Le besoin de sel était nécessaire car les premiers explorateurs européens qui l'avait ressentie lorsqu'ils étaient privés de ce condiment et réduits à une nourriture près qu'exclusivement végétale. Ce produit provenait de la côte Ivoirienne. Les sites spécialisés dans la fabrication et l'échange du sel étaient en l'occurrence Bassam, Issiny, il existe deux types de sel : le sel marin et germe.

Abondant dans le sens que Célestine Namoi, Henriette Diabaté et Jean Albert Ablé renseignent sur la provenance du sel. Selon le premier auteur, Le sel provenait près qu'exclusivement du littoral, ce sel était fabriqué par les Avikam et les Alladian (populations de pêcheurs) vivait au bord de la mer. Pour J. A. Ablé (1978, pp.70-71.), c'est :

A partir des années 1870-1880, le roi Boté sey concédera aux immigrés Nzéma sans cesse plus nombreux, des terrains sur le littoral de Grand Bassam dans les différents campements d'exploitation du sel (...) les commerçants de Moossou qui étaient pour la plupart des exploitants de sel partaient avec de grandes pirogues pour le marché sis à quelques kilomètres de la rivière qui se jette dans la lagune Potou. Les Abouré ont appelé cette rivière le lieu de rencontre du nom de Mmèklô ou dans le sel.

Des trois récits, seule la version de Célestine Namoi précise qu'il existe plusieurs types de sel. Quant à Henriette Diabaté et Jean Albert Ablé, ils s'accordent sur l'origine du sel. Au regard de ces données confirmées par les sources orales, le sel qui alimentait le marché de Bettié provenait du littorale précisément de la région de Bassam et d'Assinie.

L'exploitation du caoutchouc a débuté vers la fin de 1880 en Côte d'Ivoire. (Diabaté, 2013, pp.439-440) Il a été introduit

---

<sup>21</sup> Entretien avec Djatey Begnimien, Amoittakro, 16 Novembre 2021.

. .....

à Assinie par Clinton. C'est vers la fin XIX siècle que le latex entre dans les transactions commerciales. Jean Baptiste Adjelou corrobore cette assertion :

Ce fut la C.F.A.O (Compagnie Française de l'Afrique Occidentale) qui en 1900 donna un essor à cette production en consentant à payer le caoutchouc à un prix essentiellement égal au prix qui avait cours à la Gold Coast (Adjelou, 1987, p.159). Pour Célestine Namoi : Le caoutchouc s'est développé d'abord sur le territoire de la Gold Coast colony au début des années 1880. Ensuite, il s'est propagé très vite en direction du nord. (Namoi, 2008, op. cit., p. 126.)

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le caoutchouc récolté dans le Bettié partait à Cape Coast, Kumasi. Mais avec la création du poste de Bettié en 1893, tout le latex récolté se dirigeait vers le littoral de la Côte d'Ivoire, précisément vers Bassam, Assinie dans les compagnies de commerce européennes.

Nous avons aussi d'autres produits qui ont alimenté la vie commerciale du royaume Bettié qui sont entre autres : l'or, le cola, les pagnes traditionnels, l'esclave.

### **3.3. Les produits européens**

Les Européens envoyaient des produits de chez eux pour les échanges commerciaux. Ces produits constituaient des produits importés pour les africains. Parmi ces produits nous avons : les Tissus, les armes à feu, l'alcool, le sucre, le tabac et les perle

Les différents produits (les tissus, les perles, le tabac, l'alcool) étaient les plus demandés par les populations locales. Ces articles leurs servaient divers besoins : les perles contribuaient à l'ornement. L'alcool était utilisé pour les



cérémonies festives et de deuil. Ces produits provenaient de la France, de la grande Bretagne.

Quant aux armes à feu, ils étaient des fusils mousquets de marque hollandaise et Danois. Les Anglais et les Français, les vendaient au roi Benié Kouamé. Ces fusils ont contribué à l'instauration de l'hégémonie du roi Benié Kouamé dans le Bettié. D'ailleurs ce sont ces armes qui ont permis à Benié Kouamé de pouvoir Battre les gens d'Abradinou<sup>22</sup>. Les Agni appelaient ces fusils : Anndin, Ahua, Belenge.

## Conclusion

A la lumière de tout ce qui précède, il faut retenir que le roi Benié Kouamé a été un acteur majeur du développement de l'activité commerciale à travers une bonne gestion diplomatique et politique envers les souverains voisins et les nations européennes. L'introduction des cultures riches dans la gamme des produits agricole de Bettié, la création et l'entretien des voies de communication ainsi que la construction des hangars et lieux de marché dans le pays Bettié ont été d'un grand appui dans le développement de l'activité commerciale à Bettié.

---

<sup>22</sup>Entretien avec Yapi APPIA, Bettié, 16 Novembre 2021.

## Sources et bibliographie

### 1. Sources

#### 1.1. Sources orales : Les principaux informateurs

Informateurs	Fonction	Lieux de l'entretien	Date de l'entretien
Adou Koffi Eugène	Fonctionnaire à la retraite	Bettié	15 novembre 2021
Begninmien Djatey	Planteur	Amoittakro	16 novembre 2021
Nuakon Charles	Notable	Bettié	16 Novembre 2021
Appia Yapi	Instituteur à la retraite	Bettié	17 novembre 2021
Sanhou Eba Bla	Planteur	Bettié	17 novembre 2021
Adom Edoukou	Planteur	Zaranou	19 novembre 2021
Eponon Anoh Paul	Instituteur à la retraite et Secrétaire du Chef du village de Zaranou	Zaranou	20 novembre 2021
Koffi Adom Robert	Planteur	Zaranou	21 novembre 2021

## 1.2. Sources écrites

### 1.2.1. Archives

- A.N.S.O.M., Côte d'Ivoire IV, dossier 4b, *Expansion territoriale et politique indigène 18941901 : Indénié et Assikasso : assassinat de l'Administrateur Poulle*, 12 octobre 1895.
- A.N.S.O.M., *Lettre du gouverneur au ministre des Colonies*, Côte d'Ivoire XIII, dossier 5, 5 juillet 1898.
- ANCI : 1EE29 (3-1), *Cercle d'Assinie, rapport mensuels B*, avril à octobre 1901.
- ANCI : 1EE62 (1), *Cercle de l'Indénié, poste de Bettié, rapport mensuel*, juin 1901.
- ANCI : 1EE62 (2-2), *Cercle de l'Indénié, poste de Bettié rapport mensuel*, octobre 1905.
- ANCI : 1EE63 (1), *Bettié (poste de), rapport mensuel, (lac)*, 1907-1908
- ANCI : 1EE64 (1-1), *Cercle de l'Indénié circonscription de Zaranou, rapport mensuels*, avril à novembre 1901.
- ANCI : 1EE64 (2) : *Zaranou, rapport mensuel*, 1904-1907
- ANCI : 1EE64 (2-1), *Cercle de l'Indénié circonscription de Zaranou, rapport mensuel*, Janvier Décembre 1904.
- ANCI : 2EE12 (10), *Cercle d'Assinie, dossier relatif au palabre des gens du Sanwin et de Bettié, du bassin du Songan et celui de la cour supérieure de la bia*, 1891-1908.
- ANCI : 4EE21, *Poste de Bettié, correspondance arrivée*, 1893-1901

. .....

### 1.2.2. *Ouvrages sources*

- AMON D'ABY François-Joseph, 1960, *Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de la Côte d'Ivoire*, Paris, Edition Larose.
- BINGER Louis Gustave, 1892, *Du Niger au Golf de Guinée par le pays de Kong et le Mossi 1887/1889*, Paris, Hachette, vol. 2.
- CLOZEL François, 1906, *Revue coloniale*, Nouvelle Série, n° 84, Janvier.
- CLOZEL François-Joseph, 1906, *Dix ans à la Côte d'Ivoire*, Paris, Augustin Challamel,
- DELAFOSSÉ Maurice, 1908, *Les frontières de la Côte d'Ivoire, de la Côte d'Or et du Soudan*, Paris, Masson & C<sup>ie</sup>.
- DELAFOSSÉ Maurice, 1931, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde, t. 4, Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, la Côte des Somalis*, Paris, Plon.
- J.O.C.I., *Rapport politique de l'administration du Cercle de l'Indénié au gouverneur, Côte d'Ivoire, n° 1, premier trimestre 1898.*
- L'Echo de la Montagne*, 1895, *Journal Républicain*, 4<sup>e</sup> année, n° 102, Dimanche 29 décembre
- La Petite Presse*, 1894, *Journal quotidien du 04 avril.*
- La petite Presse*, 1906, *Journal du Soir, politique, quotidien*, Vingt-neuvième année, 3 novembre.
- Le Pays*, 1905, *Journal politique quotidien*, Cinquante-septième année, vendredi 03 novembre.
- MOSKOVITZ Max, 1897, « Rapport de l'explorateur scientifique français du 6 septembre 1893 », in

*La Petite Presse : Journal quotidien du 11 juillet 1893.*

République Française, *Budget du service local de la Côte d'Ivoire. Exercice Grand Bassam*, Imprimerie du gouvernement, MDCCC CXVII.

## 2. Bibliographie

- ABLE Jean Albert, 1978, *Histoire et tradition politique du pays Abouré*, Abidjan, Imprimerie Nationale.
- ADJELOU Jean-Baptiste, 1987, *la vie économique traditionnelle en pays Akyé de 1875 à 1915*, mémoire de maîtrise, histoire, université de Côte d'Ivoire.
- ALLOU Kouamé René, 2015, *Les Akan : peuples et civilisations*, Paris, L'Harmattan.
- ALLOU Kouamé René, 2019, « Sur les traces des descendants d'Ebiri Moro », in Moussa PARE, *Au fil de l'histoire. Mélanges en hommage au Pr Simon-Pierre EKANZA*, Abidjan, EDUCI.
- CHAPUT Jean, 1949, « Treich-Laplène et la naissance de la Côte d'Ivoire française » *Revue d'histoire des colonies*, t 36, n 126.
- DIABATE Henriette, 1986, *le Sannvin : sources orales et histoire : essai de méthodologie*, Abidjan, NEA.
- GRAH Mel Frédéric, 1991, *Marcel Treich-Laplène. Précurseur de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, publication de l'Université de Côte d'Ivoire, Abidjan.
- NAMOI Ahiza Célestine, 2008, *La Côte d'Ivoire précoloniale : économie et société 1678-1900*, thèse

. .....

de doctorat unique d'histoire, Université de  
Cocody.

YAYAT D'Alépé Hubert, 1970, *une économie coloniale de  
transition : la Côte d'Ivoire de 1893-11919*, thèse  
de troisième cycle d'histoire, université de  
Paris VII.